



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal**  
**Mercredi 22 mai 2025**  
**19H00 à la bibliothèque de l'école**

**1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**

NOMS	MEMBRES	PRÉSENCE	ABSENCE
Véronique Cyr	Directrice	X	
Mme Isabelle Viau	Parent	X	
Anne-Marie Lebel	Parent	X	
Marie-Josée Samson	Parent	X	
Mme Isabelle Grenier	Parent	X	
Carine Goyer Gendron	Parent	X	
Sandra Laforest	Parent		X
Salima Aliouat	Parent	X	
Nancy Trottier	Parent		X
Jennifer Aubin-Labrie	Parent substitut		X
Rachel Plouffe-Éthier	Enseignante	X	
Julie Roy	Enseignante	X	
Evelyne Dumas	Enseignante		X
Félix Gauvreau	Enseignant	X	
Marc-André Godin	Enseignant		X
Fannie Cantin	Enseignante	X	
Sandra Dubois-Duplessis	Enseignante	X	
Catherine Fillion	Tech. en éducation spécialisée	X	
Marie-Josée Tremblay	Technicienne en loisirs	X	
Zoé Lapointe	Elève	X	
Méliane Poitras	Elève	X	
NOM	NON-MEMBRE	PRÉSENCE	ABSENCE
Brigitte Desmarais	Secrétaire	X	

Mme Lysiane Dallaire, directrice adjointe, est présente.

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19h03, le quorum est atteint.

CE2024-2025-35

**2. Adoption de l'ordre du jour du 22 mai 2025**

Mme Viau fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Samson demande si la gestion des cellulaires à la prochaine rentrée scolaire sera discuté. Ce sujet sera abordé au point du code de vie.

Mme Dubois-Duplessis approuve.

CE2024-2025-36

### **3. Adoption et suivi du procès-verbal du 19 mars 2025**

Mme Catherine Fillion souhaite préciser qu'elle était absente à la dernière séance.

En suivi, Mme Lebel informe les membres que, suite au conseil municipal de la ville de Mirabel, des panneaux d'interdiction de tourner à droite seront ajoutés sur les deux autres côtés à l'angle de Curé-Labelle et de la rue Brault.

*CE2024-2025-37*

### **4. Parole à l'assemblée**

Aucune

### **5. Parole au représentant du comité de parents**

Au nom du comité de parents, Mme Viau offre un cadeau aux parents et aux élèves siégeant sur le CE à l'occasion de la semaine des bénévoles qui a eu lieu à la fin avril.

### **6. Frais chargés aux parents et listes d'effets scolaires 2025-2026**

Mme Cyr présente les frais chargés aux parents pour l'an prochain. Mme Dubois-Duplessis explique que les frais du profil Plein air passeront de 350\$ à 365\$ pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> secondaire, principalement à cause des frais de transport. Les listes de fournitures scolaires de chaque niveau ont été épurées. Étant donné que l'activité de niveau n'a pas été réalisée en cours d'année scolaire pour les élèves de 1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> secondaire, les frais seront retirés l'an prochain. Seulement la 5<sup>e</sup> secondaire aura un montant de 20\$ pour la croisière dans le Vieux-Port en début d'année. Cette activité est jumelée avec une visite au musée Pointe-à-Callières, ce qui permet d'utiliser les mesures ministérielles pour réduire le coût du transport. Si les enseignants souhaitent organiser une sortie de niveau, l'école facturera les participants seulement.

Les frais de reprographie ont augmenté, car le service de photocopies sera désormais effectué par le Centre de services scolaire de Montréal pour une meilleure efficacité.

Les frais pour le profil hockey diminuera de 300\$ à 200\$, car il y aura plus d'équipes dans la catégorie D4.

Les frais de surveillance de diners ont augmenté de 3%, maximum autorisé par la loi.

Mme Grenier demande la différence du coût entre une facture de l'année courante et une pour l'année prochaine. Mme Cyr estime à environ 30\$ de moins en lien avec le retrait des frais de l'activité de niveau. Il n'y a pas de différence de prix pour les cahiers d'exercices malgré le fait que les parents devront les acheter directement chez un fournisseur. Il est à noter que les parents devront savoir la séquence d'anglais de leur enfant (1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire), la séquence de sciences pour la 4<sup>e</sup> secondaire et la séquence de mathématiques pour la 5<sup>e</sup> secondaire afin de se procurer le cahier approprié. L'information sera transmise aux parents au début juillet.

Mme Viau demande à Mme Poitras et Mme Lapointe si elles ont utilisé tout le matériel inscrit sur les listes d'effets scolaires. Toutes deux répondent que non. Mme Cyr souligne que les listes ont été épurées à tous les

niveaux, que le comité ESM composé d'élèves a aussi été consulté de même que tous les enseignants. Mme Dallaire précise qu'en 1<sup>re</sup> secondaire, les élèves ont assurément besoin de cartables pour apprendre à s'organiser.

M. Gauvreau approuve les listes de matériel pédagogique et des fournitures scolaires.

M. Gauvreau indique que les frais pour les 3 équipes de hockey subiront une légère augmentation et passeront à 3500\$. Cette hausse est en lien avec les coûts du transport et les frais pour la location des glaces qui seront divisés en 3 équipes au lieu de 5.

Mme Dubois-Duplessis approuve.

CE2024-2025-38

## **7. Adoption du budget 2025-2026 et de la règle de transférabilité**

Mme Cyr présente à l'écran le sommaire du budget initial. Toutes les mesures d'aide seront bonifiées (enseignants ressources, volet socialisation, etc.). L'ESM est en augmentation de clientèle, il faut donc engager du personnel. Elle nomme les différentes mesures ministérielles (achats de livres, activités parascolaires, tutorat, informatique, etc.) et explique le fonds 3, les salaires de membres du personnel non enseignant.

Mme Samson propose l'adoption du budget 2025-2026.

CE2024-2025-39

Mme Cyr demande aux membres du CE d'approuver les règles de transférabilité.

Mme Lebel approuve.

CE2024-2025-40

## **8. Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Mme Fillion rappelle qu'un des objectifs du plan de lutte est de diminuer les gestes de violence de 10%. Puisque ce n'est pas un enjeu à l'ESM, nous avons modifié l'objectif pour *Diminuer les écarts de langage*.

Pour la dénonciation, le code QR n'est pas utilisé. L'équipe de soutien pense que les élèves sont suffisamment en confiance pour se tourner vers l'adulte.

Le principal changement impliquant les parents est le projet des classes d'accueil qui se vit actuellement. Accompagné d'un intervenant, l'élève qui est sorti de classe doit lui-même appeler son parent pour expliquer sa version des faits. L'enseignant communiquera avec le parent par la suite pour lui donner à son tour sa version. Après l'appel au parent, l'élève est dirigé en classe d'accueil. Par exemple, un élève de 1<sup>re</sup> secondaire sera conduit dans une classe de 5<sup>e</sup> secondaire et vice-versa. Le projet de classe d'accueil bonifiera la collaboration entre les parents et l'équipe-école.

Les données seront bientôt présentées, on note une diminution des sorties de classe de presque 10%. Le local de retrait actuel deviendra un plateau sportif soit une salle de conditionnement physique puisque l'ESM est en augmentation de clientèle.

Mme Grenier demande s'il y a des enjeux en lien avec des interventions interculturelles. Mme Fillion affirme que c'est effectivement une préoccupation. Seulement quelques événements sont survenus sans situation majeure. Mme Dubois-Duplessis souligne qu'au courant des dernières années, il y avait eu des activités de cuisine proposant des repas multiculturels durant l'heure du dîner. En ce sens, l'éducation est mise de l'avant comme moyen de prévention.

Mme Zoé Lapointe propose l'adoption de l'évaluation du plan de lutte.

## **9. Code de vie**

Mme Cyr indique les ajouts au code de vie soit, le vouvoiement tel qu'imposé par la loi en janvier 2026.

Elle présente la charte de communication positive travaillée en comité. Elle sera incluse dans l'agenda en couleur. Le manque de civisme et l'impolitesse sont présents à l'ESM, il faut donc proposer des façons de faire claires comment développer une société qui se respecte.

Également imposés par la loi, les appareils électroniques seront interdits en tout temps sur le territoire de l'école. Pour une première fois, l'appareil est confisqué pour une durée de 24 heures. L'élève devra faire signer une feuille prévue à cet effet par ses parents. Pour une récidive, l'appareil est confisqué pour une durée de 24 heures. C'est le parent qui doit venir récupérer l'appareil dans les heures administratives (8h30 à 16h30).

Dans l'autobus ainsi que pour l'embarquement, ils pourront présenter leur cellulaire pour le code QR transport, car ils quittent le territoire. Mme Zoé Lapointe demande s'ils auront droit de l'utiliser durant les activités scolaires avant ou après les cours. La réponse est non. Mme Aliouat souligne le fait que le but de cette loi est que les jeunes doivent socialiser davantage. Pour ce faire, l'ESM offrira plus d'activités parascolaires sur l'heure du dîner comme un local additionnel pour des jeux de société. Le comité ESM a été consulté pour trouver des moyens. Mme Dallaire précise que les élèves continueront à être consultés pour cibler leurs intérêts. La direction explique qu'un autre enjeu important est le lien avec le parent, ce sera à travailler.

Mme Cyr présente le tableau de la gestion des absences. Une demande a été faite pour créer un code d'absence pour les joueurs de hockey afin que les périodes manquées lors des matchs de hockey ne soient plus comptabilisées.

Mme Gendron Goyer adopte le code de vie.

## **10. Consultation aux élèves**

Mme Zoé Lapointe parle de consultation sur la satisfaction du profil. Les élèves pouvaient répondre en utilisant le code QR et la page Facebook. Malgré des rappels faits à l'intercom, seulement 10 réponses ont été comptabilisées. 80% des répondants sont satisfaits. Mme Aliouat suggère que les sondages soient déposés sur Classroom.

## **11. Sorties éducatives**

Mme Tremblay présente les activités :

- Deux spectacles, danse le 3 juin et musique le 5 juin avec la générale durant la journée. Les billets sont en vente au coût de 15\$.
- Sortie en arts visuels et en éducation physique le 16 juin au Lac Jérôme pour faire du dessin d'observation et préparation à une randonnée pédestre.
- Sortie de niveau le 20 juin pour les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire aux glissades d'eau du Super Aquaclub, le retour se fera après le transport scolaire.

Ces activités ont été approuvées via des consultations par courriel :

- Le 14 avril et le 16 avril prochains, les élèves intéressés par les programmes de FMS et de PRÉ-DEP auront l'occasion de participer à une visite de l'école des Studios située à St-Jérôme. L'activité est gratuite et les élèves seront accompagnés de notre conseillère en orientation et d'intervenants de l'école. Les élèves quitteront entre 9h30 et 10h pour revenir pour le dîner à l'école (14 avril - FMS - 7 à 10 élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire et 16 avril - PRÉ-DEP - 15 à 20 élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire)
- Activité d'improvisation le 22 avril à Lachute après les cours, l'activité n'a pas eu lieu.
- Port du chandail du CH ou aux couleurs du CH lors des jours de matchs à domicile durant les séries éliminatoires.
- Championnat d'athlétisme CSSRDN le 20 mai pour 27 élèves (Mme Viau donne son accord pour cette activité étant donné le délai très court de la tenue de l'activité)

Mme Lapointe propose l'approbation des sorties.

Mme Tremblay liste les donateurs pour l'album des finissants; le coût de l'album est diminué grâce à ces commanditaires. Elle nomme les dons reçus sous forme de cartes-cadeaux qui ont été remises principalement lors des activités de Noël et de la St-Valentin.

Mme Grenier propose l'approbation des dons.

CE2024-2025-41

## **12. Comité ESM**

Mme Lapointe explique la prochaine journée thématique estivale qui aura lieu le 23 mai : respect du code vestimentaire, jeux de soccer bulle et auto- tamponneuses, beignets, et limonades.

Il reste encore deux midis pour acheter les billets des spectacles de danse et de musique.

Le défi Tête rasée aura lieu le 4 juin le midi, 3 participants sont inscrits.

Les méritas de la 3<sup>e</sup> étape seront remis à un élève par groupe par enseignant selon leur coup de cœur. Un dîner Subway leur sera offert.

La séance de signatures des albums des finissants aura lieu le 12 juin à la bibliothèque.

## **13. Questions diverses**

Mme Viau félicite Mme Tremblay qui a été élue sur le conseil d'administration du CSSRDN. Elle remercie les deux élèves qui siègent sur le conseil, les parents et les membres du personnel ainsi que la direction pour leur implication.

**14. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité à 20h38.

*CE2024-2025-42*